

INTRODUCTION

Fondée en 1994, « Les Lutins du Vexin » sont une association loi 1901, à but non lucratif, gérée par un Conseil d'Administration.

Au départ l'association avait pour mission l'accueil périscolaire à Haravilliers. L'encadrement était assuré par des mamans bénévoles. L'année suivante, en 1995, l'activité s'est étendue aux mercredis et aux vacances scolaires.

C'est en 1997 que l'association reçoit l'habilitation de la DDJS pour 40 enfants (maternels et primaires).

En 1998, ouverture de la crèche d'Haravilliers avec une capacité d'accueil de 16 berceaux (bébés de 2 mois à 2 ans et demi).

En 2001, ouverture de la crèche de Marines dans une aile de l'hôpital Jean Baptiste Cartry avec une capacité d'accueil de 20 berceaux.

En 2004, l'intercommunalité du Val-de-Viosne délègue à l'association la gestion de l'accueil collectif de jeunes mineurs de Marines.

Trois ACM accueillent les enfants les mercredis et les vacances scolaires :

- Marines a une capacité d'accueil de 96 enfants (48 enfants de plus de 6 ans et 48 enfants de 3 à 6 ans)
- Haravilliers a une capacité d'accueil de 40 enfants (24 enfants de plus de 6 ans et 16 enfants de 3 à 6 ans).
- Chars a une capacité d'accueil de 60 enfants (36 enfants de plus de 6 ans et 24 enfants de moins de 6 ans).

Depuis Septembre 2021, un accueil périscolaire est ouvert à Santeuil :

- Santeuil a une capacité d'accueil de 40 enfants (24 enfants de plus de 6 ans et 16 enfants de 3 à 6 ans)

Siège social et administratif :

7, Boulevard Gambetta

BP 90 003

95640 MARINES

Tél fixe : 01/30/39/99/ 39 Siret : 419 455 761 000 58

L'association est représentée par des membres du bureau, avec une Présidente et par un conseil d'administration.

I. Présentation de la structure.

L'accueil périscolaire « Pinocchio » fait parti d'un complexe regroupant le périscolaire, l'école maternelle, l'école élémentaire et la cantine.

La structure peut accueillir jusqu'à 40 enfants âgés entre 3 et 10 ans.

Les enfants sont scolarisés à l'école de Santeuil et à l'école de Brignancourt.



1) Coordonnées du Centre

Accueil périscolaire « Pinocchio » - 95640 Santeuil

Téléphone : 06.79.57.13.50

Mail : periscolaire.santeuil@gmail.com

Au sein de l'accueil Pinocchio, les enfants de moins de 6 ans et de plus de 6 ans sont séparés durant les temps d'accueil : Ils ont choisi leur nom en début d'année scolaire

- **Les « Jiminy » : Sont les enfants des classes de la maternelle**
- **Les « Gepetto » : Sont les enfants des classes de l'élémentaire**

2) Les locaux

L'équipe d'animation dispose d'une salle dans l'école de Santeuil. Elle est située au premier étage d'un des bâtiments scolaires avec une capacité maximale de 19 personnes. Dans cette salle se trouve :

- Un grand toilette
- Une petite kitchenette (non pédagogique)
- Le réfectoire, qui nous permet d'accueillir les enfants au périscolaire le soir, afin que les enfants de chaque tranche d'âge aient leur salle d'activité.
- Un escalier donnant accès au deuxième étage où il est interdit pour les enfants d'y monter pour des questions de sécurité. Cet étage donne accès à plusieurs salles, dont une qui est pour l'équipe d'animateurs, dans laquelle est stocké du matériel ainsi que les affaires personnelles de l'équipe. Elle sert également de salle de pause ou de salle de réunion.



3) Les différents horaires des accueils

Sur chaque temps d'accueil, sera proposées différentes activités par les animateurs. Des plannings seront disponibles sur le site internet des lutins du Vexin et affichés à la grille de l'école pour les familles.

Les activités ne sont pas organisées de manière intensive mais initiatique pour la découverte de nouvelles activités. Aucune n'est obligatoire pour les participants qui montrent de l'appréhension ou une frustration. C'est pourquoi les animateurs accompagneront et guideront les enfants pour une approche pédagogique. Des petites activités peuvent être pensées par l'équipe afin de les proposer aux enfants dans le refus.

La mise en place de ces activités demande une organisation minutieuse et réduit la place de l'animation. Il faut réussir à inclure les projets d'activités de l'équipe pédagogique et ceux des enfants dans un programme planifié. Le travail de l'ensemble des acteurs (enfants et adultes) réside essentiellement dans ce domaine, afin de répondre aux besoins et aux envies de chacun.

II. Présentation des temps d'accueils et de l'équipe pédagogique.

1) Pause méridienne: 11h30-13h30

En période scolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi, les enfants sont accueillis pour la pause méridienne. Malgré le temps restreint, l'équipe se mobilise au mieux pour répondre aux besoins des enfants et respecter le rythme de chacun.

La pause méridienne s'effectue en 2 services :

Le premier de 11h30 à 12h20 et le second de 12h35 à 13h20.

L'équipe d'animation, composée de 4 animateurs, se répartie les enfants en fonction de leur classe pour les animations du temps méridien.

Un animateur se détache lorsqu'il faut récupérer les enfants du premier service qui sortent de la cantine. Il s'assure que les enfants se soient lavés les mains et fait l'appel.

Les enfants qui vont manger au second service passent aux toilettes puis entrent dans le réfectoire, une fois celui-ci nettoyé après le premier service.

C'est la mairie qui emploie un prestataire pour la restauration et le service dans la cantine. L'équipe d'animateurs de l'association s'occupe uniquement du temps d'animations des enfants qui sont dans la cour avant ou après qu'ils aient mangé.

2) Périscolaire du soir : 16h30 -19h00

En période scolaire, les enfants de la maternelle sont récupérés dans leur classe et les enfants de l'élémentaire sont récupérés dans la cour de l'école de Santeuil, par l'équipe d'animation à 16h30. Un animateur récupère également les enfants qui prennent le bus de l'école de Brignancourt et qui se rendent à Santeuil pour le temps périscolaire.

Le goûter se fait de 16h30 à 16h45/17h00. Ensuite, l'équipe propose aux enfants des classes élémentaires de faire leurs devoirs avec un animateur durant environ une demi-heure (Ce n'est pas une obligation pour l'enfant, ni une étude dirigée). Les devoirs doivent être vérifiés par les familles à la maison.

Nous proposons tous les soirs des animations à vos enfants en fonction de leur âge.

L'équipe doit aussi être capable de mettre en place des projets, pour le plaisir des jeunes que nous accueillons. Ces projets peuvent être à l'initiative des animateurs pour satisfaire les attentes des jeunes mais aussi à l'initiative des participants souhaitant mener à bien des projets, les réaliser de A à Z (spectacle, jeux, ambiance, décoration...). Il est primordial de construire les animations en répondant aux envies des jeunes, qui en sont acteurs et de les accompagner dans leurs démarches pour les aider à concrétiser leurs projets.

3) L'équipe d'animation :

La coordinatrice des périscolaires de l'association (Karine)

- Elle a la responsabilité du bon déroulement des accueils
- Elle élabore le projet pédagogique avec l'équipe d'animation et est garante de sa mise en place,
- Elle coordonne les acteurs figurants sur l'organigramme,
- Elle assure le recrutement et le management des équipes (réunions, programmes d'activités, accompagnement de projets, plannings de présences et tableau d'émargement...),
- Elle est conseil et formatrice de l'équipe pédagogique (disponible et à l'écoute).
- Elle est garante de l'intégrité morale et physique des enfants et des animateurs,
- Elle assure le suivi et le contrôle des normes d'hygiène et de sécurité, et s'occupe du suivi sanitaire des enfants et de l'état de l'infirmerie avec l'animateur référent.
- Elle assure la fonction administrative et financière (menus, inscriptions, facturation, règlement...),
- Elle assure les relations avec Les Lutins, les parents, les prestataires et autres acteurs (médecin, gendarmerie, DDCS...)

L'assistant sanitaire

Tous les animateurs sont formés chaque année aux Premiers Secours (PSC1). Ils sont responsables du stock de l'infirmerie et de la retransmission de tout soin dans le cahier d'infirmerie. Aucun traitement sans ordonnance médicale ne peut-être administré par un animateur ou par la directrice. Ainsi, nous demandons aux familles de ramener les traitements à donner à leur enfant temporairement lors de maladie, avec l'ordonnance médicale. Aucun médicament n'est gardé sur la structure. Si l'enfant a une allergie importante, un PAI sera demandé à la famille.

Pour les petits bobos à panser ou pour confier les petits soucis de la journée, l'assistant sanitaire à un rôle de confident, il rassure l'enfant.

L'économe

Il a un rôle très important en ce qui concerne l'organisation de la vie quotidienne et c'est tout naturellement qu'il s'inscrit dans le projet pédagogique.

En ce qui concerne l'organisation des repas la semaine, la mairie de Santeuil passe par un prestataire. L'association « VIE » s'occupe des enfants dans la cantine durant le temps de repas du midi. Elle reçoit les repas le jour même, froids. Il ne fait pas la cuisine mais réchauffe les plats déjà élaborés.

L'animateur référent

Son rôle est de coordonner l'équipe d'animation et de faire le lien entre les différents protagonistes et la direction. Il a un petit rôle administratif lorsque la directrice est absente de la structure, mais son rôle est avant tout pédagogique auprès de l'équipe d'animation. Il est force de propositions en ce qui concerne l'élaboration et la mise en place de projets d'animations. Il peut organiser ou mener des réunions d'informations ou de préparation. Il s'occupe de la gestion du matériel pédagogique de sa structure (inventaires, commandes, rangement...).

Les animateurs

Les animateurs et les animatrices sont des adultes référents auprès des enfants. Ils sont garants du bon déroulement de la vie quotidienne et accompagnent les participants dans tous les petits moments de l'accueil. Les animateurs sont référents d'un groupe d'enfants et ont la responsabilité de l'hygiène corporelle et morale des enfants. Ils peuvent-être amenés à changer de groupe d'enfants ou de structure durant l'année.

Ils élaborent des projets d'animations et d'activités qui répondent aux attentes et aux besoins des jeunes. Il est important qu'ils fassent un bilan des projets d'animations qu'ils ont proposé, avec puis sans les enfants, afin de faire un constat sur la réussite ou l'échec de ceux-ci. Ainsi ils pourront être réutilisés par des collègues ou retravaillés et réadaptés.

L'entretien des locaux

C'est le prestataire employé par la mairie de Santeuil qui en a la charge. Tout le monde est sensibilisé à l'état de propreté de la structure, ce qui facilitera le nettoyage de la structure. Tout en responsabilisant les enfants, nous partons du principe que chaque bêtise se répare et nous accompagnons les jeunes qui n'ont pas respecté les règles de vie. Si des dégradations ont lieu, les enfants réparent ou nettoient ce qu'ils ont détérioré, toujours accompagnés d'un adulte référent.

III. Les objectifs et moyens mis en place :

Généraux	Opérationnel	Outils / Actions
<p>➤ Permettre progressivement à l'enfant de devenir plus autonome dans tous les moments de l'accueil (vie quotidienne, activités etc...)</p>	<p>➤ Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs</p> <p>➤ Prendre en compte le rythme des enfants et être à l'écoute.</p>	<p>➤ Mise en place de projets à l'initiative des enfants</p> <p>➤ Laisser les enfants choisir leurs activités</p> <p>➤ Libre choix d'une participation aux activités</p> <p>➤ Mise en place d'une régi pour les enfants</p> <p>➤ Mise en place de temps d'hygiène où chacun pourra se laver les mains, se brosser les dents en autonomie.</p>
<p>➤ Favoriser le Vivre ensemble</p>	<p>➤ Savoir régler les conflits</p> <p>➤ Apprendre à percevoir, maîtriser ses émotions</p> <p>➤ Responsabiliser les enfants au quotidien en les impliquant sur les temps de vie quotidienne (placement des meubles dans la salle, différents coins de jeux ...)</p>	<p>➤ Mise en place de jeu de rôle</p> <p>➤ Mise en place de règles de vie simples et comprises par tous</p> <p>➤ Mise en place d'activités de coopération</p> <p>➤ Mise en place d'activités avec des matériaux recyclés.</p>

➤ **Permettre progressivement à l'enfant de devenir plus autonome dans tous les moments de l'accueil**

- Le désir de chaque enfant est de devenir grand, dans le sens d'être autonome. L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme (à chaque étape de son enfance puis de son adolescence, on progresse vers d'avantage d'autonomie).
- Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs. Nous pensons que l'apprentissage de la citoyenneté passe par le « faire ensemble ». C'est pourquoi nous souhaitons donner la possibilité aux enfants de coopérer autour de projets des temps périscolaire, ou chacun peut trouver sa place. Les équipes d'animations proposent aux enfants plusieurs activités. Ainsi l'enfant a le choix de s'inscrire sur l'une ou l'autre des activités proposées. Les enfants devront l'assumer et le respecter, afin de ne pas casser la dynamique des animations mises en place.

➤ **Favoriser le Vivre Ensemble**

- L'enfant sera capable de manifester du respect envers les locaux, le matériel, les personnes dans tous les moments de la vie quotidienne.
- Aménager les temps de repas, goûter, pour instaurer à l'aide de règles de vie et d'affichages des moments conviviaux et respectueux.
- Développer le respect par le jeu et les activités.
- Écouter et respecter la prise de parole de chacun.
- L'enfant sera capable de vivre des moments de partage et de solidarité à travers les activités mises en place.
- Responsabiliser les enfants sur différentes tâches et activités.
- Développer l'entraide entre les enfants par le jeu (collectif/coopération).
- Créer/Perdurer des projets passerelles (petits et grands)
- L'enfant sera capable de comprendre et d'expliquer les règles de la vie quotidienne en collectivité.

Les activités seront organisées autour des quatre principes suivants :

- Faire faire / Faire jouer :

L'animateur demande un type de réalisation précise, ou impose un modèle, ou organise des jeux. Cela correspond souvent à une situation d'apprentissage d'une technique précise.

- Faire avec / Jouer avec :

Les enfants et l'animateur réalisent ensemble (création collective). L'animateur est à la disposition des enfants pour réfléchir avec eux (ex : comment faire une locomotive en carton ?...). L'animateur est le meneur, l'arbitre ou le démonstrateur. Cette attitude lui permet de faire découvrir, de réguler les relations entre participants, de réunir un groupe autour d'une même activité, d'un même projet.

- Laisser faire / Laisser jouer :

L'animateur assure une présence, en étant disponible, et laisse les enfants choisir leur jeu, leur activité, leurs matériaux et leur façon de faire. Attention, laisser faire ne veut pas dire « ne rien Faire » : l'animateur reste le garant de la sécurité et intervient s'il est sollicité.

- Donner à faire / Donner à jouer :

L'animateur propose mais n'impose pas. Il intervient en créant un milieu riche pour susciter des idées de réalisations spontanées, mais son activité principale se situe avant l'activité, en aménageant le milieu, en rassemblant le matériel de telle sorte qu'il permette des activités riches.

IV. Le protocole sanitaire :

Mis en place depuis le début de la crise sanitaire «COVID 19», le protocole sanitaire est effectué par toute l'équipe d'animation sur le lieu de travail.

L'équipe d'animation :

A leur arrivée sur la structure, les animateurs doivent mettre leurs affaires rangées dans leur leur. Ils se lavent les mains et mettent un masque. En fonction de leurs horaires de travail, ils doivent le changer toutes les 4 heures maximum. Les masques à laver doivent-être mis dans le seau fermé prévu à cet effet, disponible dans la petite cuisine. Ils sont lavés par la direction à 60 degrés minimum. Puis remis sur chaque structure avec le gel hydroalcoolique et le produit de désinfection.

Les lavettes vertes ou bleues servent à nettoyer les tables avec du savon / liquide vaisselle. Avant et après chaque activité, goûter... Le savon élimine le virus. Vous pouvez la changer dans la journée si vous constatez qu'elle est sale !

Les lavettes jaunes sont destinées à désinfecter avec le « bactopin plus ». Ce produit ne doit pas être utilisé avant de manger sur les tables car il demande à être rincé à l'eau claire. Vous devez régulièrement rincer votre lavette entre chaque utilisation et remettre du produit.

La désinfection se fait au minimum 2 fois par jour. C'est pour cela que vous devez la faire le midi avant de partir et le soir, avant de fermer votre salle ou après le goûter si les enfants sortent jouer dehors, je vous encourage à le faire également. Si vous nettoyez seulement au savon, merci de ne pas mettre les chaises sur les tables afin que la personne chargée de nettoyer la structure, puisse les désinfecter lors du nettoyage de la structure le soir. Les chaises doivent être désinfectées également avec tout le matériel utilisé et les jouets !

Le midi, toutes les parties communes sont désinfectées (toilettes, cuisine, salle animateurs, poignées des portes, banc et canapés, boutons de lumière...).

Les familles :

Toutes les personnes de plus de 6 ans doivent porter un masque dès qu'ils franchissent le portail de la structure. Les parents doivent avoir leur stylo personnel afin de signer la feuille d'émargement ou l'animateur d'accueil peut émarger pour eux. Du gel hydroalcoolique est disponible sur la table d'accueil pour les familles.

Chaque enfant doit poser ses affaires dans sa salle, à son porte manteau. Puis les enfants sont accompagnés aux toilettes afin de bien se savonner les mains. Avant et après le périscolaire, avant de sortir et en rentrant dans les locaux. Pour chaque groupe il y a une salle d'activités, avec sa porte de sortie et son point d'eau.

L'équipe d'animation doit-être vigilante à ce que les enfants se lavent bien les mains avant et après chaque activité ou changement de lieu.

L'EVALUATION DU PERSONNEL PEDAGOGIQUE

Les animateurs font l'objet d'analyse et d'évaluation, par rapport à leur projet d'animation, leurs attentes et leurs craintes. Un tableau récapitulatif les accompagne pour les aider à se former, à évoluer. Régulièrement les animateurs sont conviés à s'entretenir avec la direction afin de faire un bilan sur différents critères :

- La gestion de la vie quotidienne (horaires, rangement...)
- L'intégration au sein de l'équipe
- L'implication dans les projets communs (l'entraide / le travail collectif)
- La participation des enfants afin qu'ils deviennent acteurs et non actifs
- La mise en place de projets personnels (force de propositions)
- Le respect du projet pédagogique
- Les objectifs à réaliser

CONCLUSION

Ce dossier met en avant le fonctionnement d'un accueil tout en répondant à des valeurs éducatives que chaque membre de l'équipe respecte. Il est utile pour se projeter dans la vie du groupe, dans le cadre de vie à Santeuil mais aussi pour donner vie au projet collectif sur place. Chaque adulte s'engage sur l'action éducative définie dans son contrat de travail.

Ce projet pédagogique constitue une réflexion collective qui définit les objectifs éducatifs et les moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre. Il n'est pas figé, il peut se voir modifier à tout moment, ce projet est un support permanent pour les animateurs. Si un membre de l'équipe souhaite revenir sur un point, le développer ou rajouter une partie qui lui semble nécessaire, le projet pédagogique sera complété après discussion.

L'accueil de périscolaire a pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace éducatif, récréatif qui répond à des besoins importants pour les parents, besoins de garde, de sécurité, d'apprentissage à la vie quotidienne en collectivité et en loisirs collectifs. Il doit prendre en compte l'individu à part entière, nous devons l'aider à s'exprimer, s'épanouir, à se construire pour l'amener à être autonome et que les enfants aient le choix de leurs loisirs. L'équipe d'animation doit travailler en cohérence et harmonie avec les partenaires de vie de l'enfant.

Nous demandons à l'équipe de s'impliquer, de s'entraider, d'observer et qu'elle sache réagir en vue d'optimiser le déroulement de l'accueil des participants.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bons préparatifs et une agréable année.

Signatures des membres de l'équipe :

Karine BIVONA